

Page 5086

COMMUNE Neuvy-Saint-Sépulcre  
Code\_insee: 36141



DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE  
Transmis à la Sous Préfecture le 24/05/2018  
Publié ou notifié le 24/05/2018

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME  
Guy GAYTEAU  
Président

# LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

vendredi 29 septembre 2017

## Gestionnaire : Agence Régionale de Santé du Centre

Délégation Territoriale de l'Indre  
Cité Administrative - CS 30587

36019 CHATEAUROUX CEDEX

**Code S.U.P.** AS1 **Description** Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

**famille:** Conservation des eaux

1612 Arrêté préfectoral du 01/12/2010  
n° 2010-335-0001 déclarant d'utilité publique les périmètres de protection (immédiate, rapprochée et éloignée) du captage de "L'Aubord".

Les périmètres et les prescriptions qui y sont applicables figurent dans l'arrêté annexé au présent PLU .

## Gestionnaire : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

Cité Administrative - Bâtiment F  
C.S. 10514

36018 CHATEAUROUX CEDEX

**Code S.U.P.** AC1 **Description** Servitudes de protection des monuments historiques

**famille:** Monuments historiques

1314 Loi du 31/12/1913  
Monument historique CLASSÉ :  
- ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCHRE sur la liste de 1840

Monument historique INSCRIT :  
- RESTES DU CHÂTEAU, arrêté du 22 juin 1939.

Un périmètre délimité des abords des monuments a été instauré par délibération du conseil municipal en date du

La commune est également concernée par le périmètre de protection (rayon de 500 m) des monuments historiques MAISON DE MAITRE ET MOULIN D'ARCHY (inscrits le 8/09/1993) et se trouvant sur la commune de MOUHERS.

<b>Code S.U.P.</b>	AC2	<b>Description</b>	Servitudes de protection des sites et monuments naturels
<b>famille:</b>	Protection des sites		
1316	Loi du 02/05/1930 SITE INSCRIT le 6 juin 1942  - Immeubles aux abords de l'Eglise (parcelles AN n° 73 à 86 )		

### Gestionnaire : Département de l'Indre

D.G.A.R.T.P.E.  
Hôtel du Département  
CS 20639  
36020 CHATEAUROUX CEDEX

<b>Code S.U.P.</b>	EL5	<b>Description</b>	Servitudes de visibilité sur les voies publiques
<b>famille:</b>	Circulation routière		
1313	Arrêté préfectoral du 25/07/1980 n° 80.3110/EQUIP/652/AGE portant servitude de visibilité d'élagage en bordures des routes départementales et voies communales.  Les voies, la nature des points dangereux, zones, longueurs de la servitude sont détaillées dans l'arrêté annexé au présent PLU.		

<b>Code S.U.P.</b>	EL7	<b>Description</b>	Servitudes d'alignement
<b>famille:</b>	Circulation routière		
1317	Arrêté préfectoral du 04/02/1868 La commune est concernée par le plan d'alignement suivant :  - RD 38 dans la traverse du bourg		

### Gestionnaire : R.T.E. / GMR Sologne

21 rue Pierre et Marie Curie  
Tél 02 38 71 43 16  
Fax 02 38 71 43 99  
45140 INGRE

<b>Code S.U.P.</b>	I4	<b>Description</b>	Servitudes relatives au transport et à la distribution d'énergie électrique
<b>famille:</b>	Electricité		
1318	Loi du 12/06/1906 Sur la commune est implantée l'ouvrage de transport d'énergie électrique suivant :  - LIAISON 400 kV N° 1 EGUZON - MARMAGNE		

